



Paris le 30.04.2021

## Formation syndicale : 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

Mesdames, Messieurs les DSC, DS et RSS,

Le programme de formations du 1er semestre a été fortement touché par les mesures sanitaires liées au COVID 19, et nous nous sommes adaptés à la situation.

En particulier, vous avez été nombreux à utiliser les facilités mises en places par le CFS : formations en visioconférence et équivalence proposée avec Ouverture au Syndicalisme. Ces stages sont encore disponibles sur Mai-Juin, et nous ne pouvons que vous inciter à les suivre.

Pour le 2nd semestre 2021, sous réserve que nous puissions reprendre nos formations, j'ai le plaisir de vous informer que le Centre de Formation Syndicale de notre confédération (CFS) a donné son accord à l'organisation des stages mentionnés ci-dessous ouverts à tous nos adhérents SMIDEF.

Les conditions matérielles des stages respecteront les jauges imposées par les contraintes sanitaires.

INTITULE DES STAGES PROPOSES	DATES DU STAGE :	REF	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	PARTICULARITES, PRE REQUIS, NB PLACES
(Aa) Niveau 1 : Ouverture s/ syndicalisme  (2 stages proposés)	9 & 10 Sept.  2 & 3 Déc.	21F...  21F...	1 <sup>er</sup> Juillet 2021  18 octobre 2021	Stage conseillé à tous (adhérents, militants) <b>Prérequis indispensable aux stages suivants</b> <b>20 PLACES MAXI</b> (Les nouveaux délégués syndicaux désignés seront prioritaires.)
(Ee1) Techniques de négociation <b>Module 1</b> (date à confirmer)	30 Sept. & 1 <sup>er</sup> Oct.	21F...	19 juillet 2021	Être DS ou DSC + avoir suivi le stage « Ouverture sur le syndicalisme ». <b>12 PLACES MAXI</b>
<u>Les Elections Professionnelles</u>	25 & 26 Nov.	21F...	4 octobre 2021	Être élu de CSE ET avoir suivi le stage Ouverture sur le syndicalisme (niv 1) <b>22 PLACES MAXI</b>
Contrat de travail (Fa)	29 & 30 Nov.	21F...	11 octobre 2021	Être élu CSE ou R Prox ET avoir suivi le stage : Ouverture sur le syndicalisme (niveau 1) <b>22 PLACES MAXI</b>
(Ee2) Techniques de négociation <b>Module 2</b> (date à confirmer)	9 & 10. Déc.	21F...	2 novembre 2021	Être DS ou DSC + avoir suivi « Ouverture sur le syndicalisme » et Tech Nego #1 <b>12 PLACES MAXI</b>

Nous souhaitons former un maximum de militants pour vous aider dans vos actions quotidiennes et assurer notre développement.

Merci de votre réactivité, veuillez renvoyer vos demandes dès à présent à l'adresse mail [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com).

Ou **utilisez le module d'inscription sur l'onglet « formation »** du site <http://www.smidef.com>

Bien cordialement

**Anita LEBON**  
Responsable Formation

[formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com)

PRECISIONS AU VERSO



## PRÉCISIONS

- **N'attendez pas pour vous inscrire** : les stages sont très demandés, les sessions sont fréquemment remplies en quelques jours après diffusion du calendrier !
- **Un accusé-réception de votre demande vous sera adressé** dans un délai de 2 jours ouvrés. Si pas de retour de ma part sous 10 jours, c'est que le mail a été bloqué par un pare-feu particulièrement zélé ! Inquiétez-vous et refaites une demande.
- Au plus tard deux semaines avant la session, **vous recevrez une convocation** par courrier postal à votre domicile.
- Les sessions se déroulent toutes au 33 Avenue de la République 75011 Paris.
- **N'attendez pas cette convocation** pour demander – ou faire demander par votre Responsable de Section Syndicale – un CFESS (Congé de Formation Economique Social et Syndical) à votre service du personnel.

Utilisez le modèle ci-dessous ↓

- Les absences pour Congé de Formation Economique Social et Syndical (CFESS) bénéficient d'un **maintien de salaire à 100%** par l'employeur, dans la limite de 12 jours par an et par salarié.

## ENGAGEMENT

- Vous vous engagez à vous libérer et à bloquer « en dur » les dates dans votre agenda. Cela sera d'autant plus facile si vous vous limitez à un stage par semestre (ne soyez pas trop gourmand ...).
- Si d'aventure vous avez un motif valable et incontournable qui justifie un désistement, merci de prévenir IMMEDIATEMENT (par mail à [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com)).  
Cela permettra à un inscrit sur liste d'attente de profiter de la place vacante !
- La formation syndicale est gratuite (payée par nos cotisations), mais elle a tout de même un coût ; tout désistement de dernière minute ou absence est une perte pour le syndicat.

## ATTENTION

Votre demande ne pourra pas aboutir ...

- ... si vous n'êtes pas à jour de cotisation (cela va de soi, mais autant le dire clairement),
- ... si vous avez déjà suivi le module choisi, on ne peut pas redoubler !
- ... si vous n'avez pas les prérequis quand c'est spécifié : avoir fait le niveau 1 et/ou être DS, ...

*Le passage par le niveau 1 est incontournable dans le cursus de formation syndicale. Même l'expérience de militant ne peut pas remplacer les stages.*

Modèle de demande d'absence dans le cadre d'un Congé pour Formation Economique Syndical et Social :

*Monsieur le Directeur,*

*Je vous informe que, dans le cadre des articles L.2145-1 et suivants du Code du Travail, je me suis inscrit à une session de formation syndicale organisée par la Confédération Française de l'Encadrement – CGC.*

*Cette session se déroulera les .....*

*Je souhaite que vous puissiez dès à présent prendre toute disposition de nature à me faciliter un congé qui ne peut qu'être favorable à au climat social et faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC met en œuvre depuis maintenant de longues années.*

*Je vous remercie par avance de votre attitude et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments syndicaux.*

*PS : si d'aventure, le Centre de Formation Syndicale de la CFE-CGC ne pouvait assurer mon inscription à ce stage ou si celui-ci ne pouvait se tenir, je demanderais le report des dates choisies en commun aux dates proposée par le Centre de Formation Syndicale.*